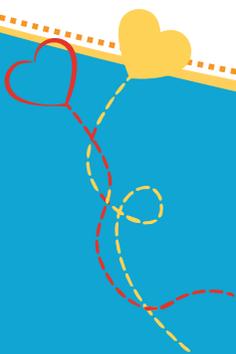


Bilan
2021



MAISON de la PARENTALITÉ



INTRODUCTION

La Maison de la Parentalité est située en cœur de ville, à proximité de la place Saint Aphrodise, dans un quartier ancien peuplé de familles de cultures et d'origine sociale et ethniques très variées.

La Maison de la Parentalité est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'activités destinés aux familles ; plusieurs actions y sont mises en place, notamment un Lieu d'Accueil Enfants-Parents, un point info famille et des ateliers de soutien à la parentalité.

L'objectif général est de proposer aux familles un lieu ressource par le biais d'un accueil, d'un accompagnement, d'activités et d'informations en adéquation avec chaque situation.

L'accueil et les actions proposées au sein de la Maison de la Parentalité sont assurés par une équipe d'agents municipaux du service Enfance Parentalité :

- Un agent d'accueil à temps complet.
- Une assistante éducative petite enfance, auxiliaire de puériculture, à temps complet.
- Une assistante éducative petite enfance, auxiliaire de puériculture/coordinatrice, à temps complet.
- Une éducatrice de jeunes enfants, à temps partiel.
- Une éducatrice de jeunes enfants, coordinatrice du LAEP, à temps complet.
- Deux agents d'entretien.

En plus des actions conduites par le service, la Maison de la Parentalité héberge différentes associations dont les missions répondent à celles de la structure, développant ainsi un réseau de partenaires dont les actions se complètent :

- CIDFF Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles
- E.P.E. École des Parents et des Éducateurs
- AMAC Ateliers Multiformes d'Accompagnement à la Créativité
- Halte Pouce, le Handicap au quotidien
- R.P.E. Relais Petite Enfance
- UFCV Union Française des Centres de Vacances et le Pôle départemental de la solidarité du Conseil Départemental

La Maison de la Parentalité étant un lieu de jonction de différents champs professionnels (psychologie, juridique, éducation, social et familial), ces actions se trouvent au centre d'un partenariat élargi, bénéfique pour les usagers.

La structure répond donc bien à sa vocation d'accueillir des familles et de travailler en lien avec les partenaires.

SOMMAIRE

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS : A petits pas

- ♥ Présentation
- ♥ Accueil
- ♥ Fréquentation
- ♥ Attentes/demandes des familles
- ♥ Partenaire : l'accueil enfants-parents du Conseil Départemental

LES ATELIERS ENFANTS-PARENTS

- ♥ Présentation/fréquentation

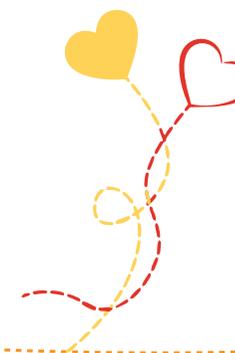
LES ANIMATIONS DU RPE

- ♥ Présentation / fréquentation

PROPOSER AUX FAMILLES UN LIEU RESSOURCE

- ♥ Le point info familles
- ♥ Le CIDFF
- ♥ L'EPE
- ♥ AMAC
- ♥ Halte pouce

CONCLUSION



LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Présentation

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est situé au sein même de la Maison de la Parentalité où un espace de jeux a été spécialement aménagé pour cet accueil.

Il est ouvert le mardi, mercredi et jeudi matin de 9h à 11h30 et le lundi, mercredi et jeudi après-midi de 14h à 17h.

L'équipe est composée de 2 Auxiliaires de Puériculture, de 2 Educatrices de Jeunes Enfants. Une fois par mois, les accueillantes bénéficient d'une supervision en commun avec les accueillants du LAEP du Conseil Départemental.

Accueil

Au sein d'un lieu convivial et ludique, les parents et leurs enfants, âgés de 0 à 6 ans, viennent rencontrer d'autres parents, d'autres enfants et échanger avec eux.

Ce cadre sécurisant offre un moment de pause ; il favorise le lien social par la communication entre familles de toutes origines sociales et culturelles. De plus, il permet la socialisation du jeune enfant.

Les accueillantes n'animent pas d'ateliers dirigés pour les enfants pendant les temps d'accueil. Des supports d'activités (pâte à modeler, feutres, jeux de société, livres, ...) sont laissés à disposition pour les familles : cela permet à chacun d'investir le lieu sur un mode ludique et aux accueillantes de disposer d'un support permettant aux parents de verbaliser d'éventuelles difficultés. C'est un lieu où la confidentialité est respectée, où la qualité d'écoute est favorisée.

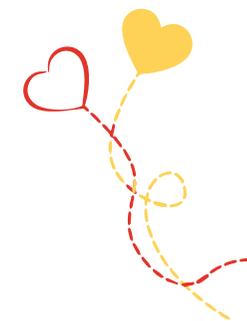
Le rôle parental y est valorisé : les règles déontologiques, que se sont données les professionnels qui animent le lieu, assurent un soutien à la parentalité exempt de jugement et de compte rendu.

Ce sont des instants privilégiés de la relation enfants/parents : les familles viennent pour se poser et échanger, les enfants pour jouer.

Les règles de vie écrites ou orales sont là pour maintenir un cadre sécurisant : elles s'adressent à chaque personne accueillie. Par exemple :

- A l'enfant : il est interdit de jeter les jouets, il est interdit de prendre les jouets des mains des autres,
- Aux parents : le téléphone portable doit être éteint, on se parle en français,
- Aux deux : personne ne tape personne. Les petits ne se tapent pas entre eux, les petits ne tapent pas les grands, les grands ne tapent pas les petits.

Les règles protègent et contiennent, permettent de mieux vivre ensemble. Ce sont des règles de vie, ce ne sont pas des normes.



Fréquentation

En 2021, notre équipe d'accueillantes a proposé cet accueil sur deux lieux :

- **174 accueils à la Maison de la Parentalité**, 34 rue Etienne Dolet : les mercredis et jeudis matin de 9h à 11h 30 les lundis, et mercredis après-midi de 14h à 17h

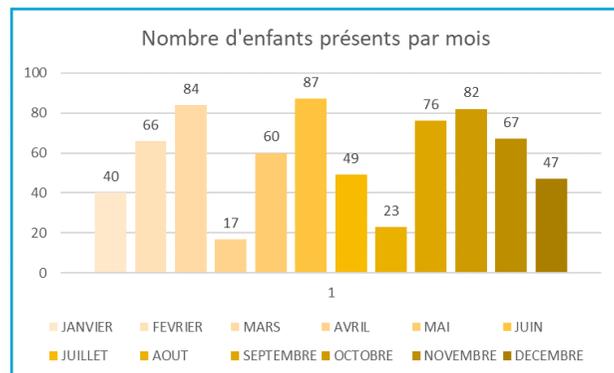
- **61 accueils à la Maison de Quartier Vaclav Havel**, rue Jules Dalou : les mardis matin de 9h à 11h30 et les jeudis après-midi de 14h à 17h (hors vacances scolaires).

Ce qui représente **235 séances**, soit **646 heures** d'ouverture au public.

L'année 2021 a encore une fois été perturbée par la pandémie de la COVID-19, ce qui a causé la fermeture de **46h** d'ouvertures sur l'année.

186 enfants différents, soit **152** familles différentes ont fréquenté le LAEP. Nous avons accueilli **99 nouvelles familles**.

La fréquentation est imprévisible et irrégulière du fait de l'accueil libre et ouvert.



La motivation du personnel, la mise en œuvre des gestes barrières et de strictes règles d'hygiène ont permis au LAEP de rester ouvert quasiment toute l'année.

Les familles accueillies sont majoritairement biterroises, même si une vingtaine d'entre elles n'hésitent pas à venir des villages alentours pour bénéficier de cet accueil.

Malgré une année difficile, ces chiffres montrent que le LAEP répond à une véritable demande des familles, qui se saisissent du lieu.

Attentes/demandes des familles

L'objectif principal du lieu est la socialisation, de l'enfant comme de l'adulte qui l'accompagne.

Du côté des enfants, elle se fait prioritairement par la rencontre. Ils entrent dans un endroit nouveau, fréquenté par des personnes qui ne leur sont pas familières. L'enfant peut rester quelques temps en observation. Par la suite, quand il connaîtra les lieux, il s'y sentira plus à l'aise et pourra y nouer des liens d'amitié.

En plus de la rencontre avec l'autre, l'apprentissage des règles de vie participe également à cette socialisation. Elles sont peu nombreuses mais elles s'appliquent à tous, enfants comme adultes. Pendant les premières visites, l'enfant s'y confronte et certains vont particulièrement les tester. C'est un moment important qui permet aux accueillants et aux parents une discussion sur ce sujet, un échange sur les pratiques familiales.

Chaque enfant accueilli se frotte à un moment donné à ces règles de vie que nous (ou les adultes accompagnants) réexpliquons le nombre de fois nécessaire.

Enfin, la socialisation est favorisée par la présence permanente de l'adulte accompagnant. La séparation va se faire sous les yeux de l'adulte et avec son autorisation : petit à petit, l'enfant va chercher le contact avec d'autres personnes, s'éloigner tout en douceur et en sécurité de son parent.

Du côté des adultes, ils sont en recherche d'un lieu « pour sortir de la maison », d'un lieu de socialisation « pour que mon enfant s'habitue à être avec d'autres enfants », d'un lieu de conseils et de soutien car « c'est difficile, je ne sais plus comment faire », ou « je n'ose pas sortir », « j'en peux plus », « j'ai besoin d'échanger avec d'autres adultes »...

Chaque accueil est différent, avec des personnes d'horizons différents, mais qui se retrouvent ici dans une même position parentale : cette mixité procure une richesse des échanges, des expériences, et pour les enfants et pour les parents. Elle permet de créer du lien social, voire de l'entraide et de la solidarité dont nous sommes les témoins. Un lien noué ici va parfois être tissé ensuite sur l'extérieur. Le LAEP participe également à une certaine intégration sociale. De nombreuses nationalités se côtoient : française, anglaise, marocaine, algérienne, turque, roumaine, allemande. Les cultures se croisent et cela donne lieu à de nombreux échanges. Chacun apporte sa propre expérience et est invité à parler à l'enfant dans sa langue maternelle s'il le désire mais à employer le français lors des échanges entre adultes. Bien sûr la langue peut être une barrière et la culture susciter de l'incompréhension. Mais globalement, cela se passe bien.



Certaines familles peuvent être accompagnées par un travailleur social. Il peut s'agir de problématiques d'ordre relationnel avec l'enfant (troubles du comportement) ou social (familles très isolées).

Ce premier objectif qu'est la socialisation de l'enfant et de sa famille est pleinement atteint et reste notre objectif prioritaire.

Un autre objectif très important est l'accompagnement à la fonction parentale et l'écoute des parents. Sans intervenir directement, sans donner de modèle ou de jugement, nous aidons les parents à mieux se connaître, à trouver des positionnements qui leur correspondent par une écoute bienveillante.

Notre rôle est de valoriser les parents, de les aider à prendre confiance en eux.

Les parents nous disent apprécier cette possibilité d'échange, cela les aide à trouver des solutions. Ils apprécient également le fait de ne pas être jugés.

Partenaire : l'accueil enfants-parents du Conseil Départemental

Le Pôle départemental de la solidarité du Conseil Départemental met en œuvre une politique d'accompagnement et de soutien à la parentalité. Il propose aux familles, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault et l'association « Union Française des Centres de Vacances » la mise en œuvre d'un Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP).

Deux fois par semaine, le LAEP de la Maison de la Parentalité est animé par une éducatrice de jeunes enfants, un intervenant musico thérapeute, et/ou une puéricultrice de la PMI.

Sur l'année 2021 :

- 88 séances enfants parents ont été proposées par cette équipe.
- 118 enfants différents, soit 103 familles différentes ont fréquenté ces temps d'accueil.
- Les enfants sont majoritairement âgés entre 0 et 4 ans

Ces temps de Lieu d'Accueil Enfants Parents s'ajoutent à ceux proposés par la Ville, offrant aux familles des séances supplémentaires avec des accueillants différents. Nous constatons une similitude dans les données de fréquentation des familles. Pour plus de cohérence, des groupes d'analyses de pratiques et depuis cette année des supervisions, sont régulièrement organisés avec les deux équipes.

LES ATELIERS ENFANTS-PARENTS

Ces ateliers ont pour objectif de favoriser les échanges entre les enfants, les parents avec leurs enfants, les parents entre eux. C'est un temps de partage, et ce autour d'une activité d'éveil dans une ambiance conviviale. Les parents y sont acteurs : ils accompagnent, encouragent, stimulent leur enfant, par une participation active ou simplement un mot ou une écoute attentive : l'enfant sait que son parent est disponible pour lui lors de cette activité...

Les ateliers sont animés par des professionnels de la petite enfance (auxiliaires de puériculture, sage-femme, musicothérapeute).

Un programme mensuel des ateliers parents/enfants est affiché. L'inscription se fait à l'accueil de la Maison de la Parentalité. Les ateliers sont gratuits, mais une participation symbolique est demandée à chacun.

Les ateliers proposés :

- Les sons jolis
- Patouille : peinture, pâte à sel, transvasement, cuisine...
- Contes et comptines
- Motricité
- Médiathèque
- Massages bébé
- Sophrologie maman-bébé
- Je signe avec bébé



Deux moments conviviaux, réunissant un plus grand nombre de familles, sont organisés dans l'année :

- Le pique-nique au jardin de la Plantade
- La fête de Noël

Cette année, nous avons proposé **82 ateliers** enfants parents. Cela représente **86 enfants et 78 familles différentes**. Les 2 grandes fêtes ont été annulées à cause de la pandémie.

Mettant en avant la convivialité et le plaisir partagé, ces ateliers sont l'occasion de rappeler et/ou renforcer les enjeux de la relation bienveillante et ludique dans l'interaction parent-enfant, pour le bien être du jeune enfant.

Chaque parent peut y apprendre des techniques pour apaiser et détendre son enfant, pour l'éveiller, le stimuler, pour favoriser la relation et la communication entre eux.

Chacun est présent auprès de son enfant dans une relation privilégiée, à son rythme, dans le respect et la disponibilité de chacun. Les compétences de chacun, enfant ou parent, sont valorisées et renforcées, et créent une émulation.

En plus des temps d'activité, l'atelier offre des temps d'accueil et de discussions sur des thèmes qui préoccupent les parents : pleurs, sommeil, rythmes, allaitement, colères, autorité, limites....

LES ANIMATIONS DU RPE

Le Relais Petite Enfance est un service de proximité de la ville, animé par deux éducatrices de jeunes enfants. Enfants et assistantes maternelles viennent sur la Maison de la Parentalité partager des temps de rencontre conviviaux et ludiques dans le cadre d'ateliers (activités manuelles, éveil sensoriel, psychomotricité).

Sur l'année 2021, il y a eu 7 animations avec une participation totale de 28 assistantes maternelles et de 52 enfants.

Les assistantes maternelles ont mis en avant l'accueil de qualité qui leur est apporté ainsi que les locaux et le matériel mis à disposition.



PROPOSER UN LIEU RESSOURCE

Le point info familles

C'est un lieu d'accueil et d'information ayant pour mission d'offrir une information complète et actualisée sur les services auxquels les familles peuvent avoir accès. Les informations regroupées ciblent tous les âges.

Les problématiques et les demandes de renseignements les plus fréquemment évoquées touchent les conflits liés à une séparation et à la garde des enfants, les demandes concernant les modes d'accueils pour jeunes enfants sur le biterrois, des solutions pour les conflits intra-familiaux (relation parents-enfants/ados), des informations sur les démarches administratives. Nous sommes également interpellés par des professionnels en recherche de solutions pour les usagers de leur service ou en demande d'intégrer la Maison de la parentalité (LAEP, ateliers, associations).

La plupart des personnes repartent avec une solution immédiate. Dans certains cas, nous pouvons demander les coordonnées afin de nous donner du temps pour trouver la réponse la mieux adaptée.

Sur l'année 2021, nous avons répondu à **2233 demandes** dont **308 professionnelles**.

	MDP	Téléphone	Mails	Professionnels	Totaux
Janvier	51	93	/	23	167
Février	59	93	/	26	178
Mars	64	104	/	15	183
Avril	26	86	/	13	125
Mai	49	97	/	9	155
Juin	60	92	2	27	181
Juillet	67	96	/	35	198
Août	40	50	6	15	111
Septembre	67	110	/	41	228
Octobre	93	138	18	41	290
Novembre	96	113	5	39	253
Décembre	69	81	/	24	174
Totaux	741	1153	31	308	2233

LE CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Bien identifiée par les familles et bénéficiant d'une fréquentation importante, la *Maison de la Parentalité* est un lieu qui convient particulièrement aux actions du CIDFF.

Le partenariat entre le CIDFF et la *Maison de la Parentalité* permet des orientations dans les deux sens dans un esprit de complémentarité.

Le fait que la gestion des rendez-vous se fasse par les agents d'accueil de la *Maison de la Parentalité* témoigne par exemple du lien de qualité tissé depuis plusieurs années.

Les services proposés par le CIDFF aux habitantes de Béziers s'inscrivent dans le projet d'établissement de la *Maison de la Parentalité* :

- L'action intitulée « **les jeudis portes ouvertes** » a pour objectif d'accueillir sans RDV toutes personnes concernées par les violences conjugales reçues par un binôme CCF/juriste.

Les questions juridiques posées traitent bien évidemment des violences conjugales, mais également de toutes questions relatives à la séparation (droit de la famille), aux problèmes sur le travail et l'autonomie financière (droit du travail), et peuvent aborder les soucis en lien direct avec la vie du quotidien comme le logement, les contrats téléphoniques, les dettes... (droit des procédures).

Nombre de personnes reçues : **134 au 31/12/2021** (victimes/entourage et professionnels)

• **Soutien psycho-social des femmes victimes de violences conjugales en entretien individuel :**

79 victimes de violences conjugales ont été reçues par la conseillère conjugale et familiale

Quartiers prioritaires de la ville : 34

Hors quartiers : 45

• **Action « Groupe de paroles violences conjugales » :**

L'objectif est d'ouvrir aux femmes victimes de violences un espace de parole collectif qui offre une nouvelle dynamique dans le processus de compréhension du phénomène des violences.

Il s'agit d'un groupe ouvert avec entrées et sorties permanentes pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes.

Une conseillère conjugale et familiale du CIDFF, en charge pour le compte de l'association, des violences conjugales à Béziers.



30 femmes sont rentrées dans le groupe. Toutes les femmes du groupe sont suivies par la C.C.F ou l'ont été. 2 entretiens individuels minimums s'imposent afin d'évaluer le sens de cette orientation.

L'action a perduré pendant les périodes de confinement via Zoom.

Deux journées de stage d'auto-défense féministe organisées par l'association Lorelei et le Cidff ont été proposées aux femmes du groupe.

11 femmes s'y sont inscrites :

Quartier prioritaire : **17**

Le nombre de séances : **18**

Les séances sont fréquentées (6 femmes en moyenne).

L'action est repérée par les professionnels.

Elle s'inscrit dans un partenariat local.

Les orientations des professionnels vers cette action sont effectives. Les femmes elles-mêmes lors des tours de table constatent que ces temps de rencontres renforcent le travail réalisé en individuel ce que confirme la conseillère conjugale et familiale, l'accès à l'autonomie est plus accessible quand elles allient les deux accompagnements.

• **Accompagnement vers l'emploi et la formation :**

Permanences tous publics et actions collectives destinées aux femmes allocataires du RSA et en situation de monoparentales 42 femmes ont été reçues pendant l'année.

Les attentes des personnes reçues restent un soutien dans la recherche d'emploi (élaboration du cv, lettre de motivation, information sur le fonctionnement des sites emploi, inscription à pôle emploi...) d'emploi ou une recherche formation. Cependant la demande d'un accompagnement régulier et soutenu à l'élaboration d'un projet professionnel est en forte augmentation. Pour beaucoup d'entre elles il ne s'agit plus d'une demande d'information ou de conseil ponctuel.

Le CIDFF a constaté cette année une forte demande d'élaboration de projet de reconversion (infirmière, agent d'entretien, aide à domicile...) de personnes en emploi. Ces personnes expriment le fait « qu'elles n'en peuvent plus », souvent il s'agit d'une mise en cause des conditions de travail, plus que le travail lui-même. Ce constat concerne essentiellement les métiers du CARE.

L'association a pu aussi constater une augmentation de femmes victimes de violences conjugales, qui souhaitent trouver un emploi afin de « pouvoir quitter le domicile ».

L'EPE : École des Parents et des Éducateurs

Un psychologue de L'École des Parents et des Éducateurs assure, deux demi-journées par mois, un point écoute à la Maison de la Parentalité.

En 2021, 17 permanences ont été réalisées, avec 41 entretiens au total. Cela représente une prise en charge d'une dizaine de familles.

Tout au long de l'année, l'EPE a été en lien avec 5 partenaires : CMPP, Conseil Départemental, AMAC, CMPEA, école, accueil petite enfance...

Les problématiques rencontrées au point écoute semblent particulièrement marquées par des difficultés d'ordres éducatives, psychologiques, sociales et économiques. Il apparaît donc régulièrement nécessaire de créer un maillage avec d'autres structures pour proposer à ces familles un étayage plus adapté à leurs besoins (pédopsychiatrie, agence départementale pour la mise en place d'une aide éducative au domicile, hôpital de jour, CMPEA...). Il arrive également que plusieurs facteurs de risque se combinent (problématique psychiatrique d'un parent, isolement, précarité, avec jeune enfant), nous conduisant à réinscrire le parent, en premier lieu, dans tous les dispositifs de droits communs.

Les familles rencontrées sont en grande demande de soutien à la parentalité et l'EPE reçoit des enfants d'âges très divers (nourrissons, adolescents, adultes jusqu'à 25 ans).

La discrétion et la confidentialité sont assurées. Grâce à l'accueil de la Maison de la Parentalité, les familles se sentent rapidement en confiance et rassurées dans ce lieu. L'EPE est bien repérée par les différents professionnels intervenants, le partenariat fonctionne bien : participation à des réunions de différents partenaires, orientation des familles entre les différents partenaires.

AMAC : Ateliers multiformes d'Accompagnement à la Créativité

L'association AMAC a pour objectif de mettre en œuvre des actions de soutien aux enfants exposés à des violences (enfants, adolescents avec leur famille) par l'intermédiaire de différentes activités corporelles et artistiques. Elle soutient et accompagne les enfants témoins de violences conjugales à travers ces ateliers afin de favoriser leur autonomie et de leur donner une identité sociale en devenant acteur de leur projet de vie.

L'association a effectué en 2021 :

- Des ateliers créatifs à médiation corporelle et artistique en groupe pour les enfants de 2 à 18 ans (psychologue, médiatrice familiale, danseuses chorégraphes, comédienne).
- Des permanences individuelles pour les enfants co-victimes de violences conjugales
- Des entretiens familiaux
- Un cycle de sensibilisations pour les professionnels du territoire (outils enfants co-victimes de violences conjugales)
- Des ateliers avec une socio-esthéticienne (en individuel et en groupe)
- De la médiation Animale avec une éducatrice spécialisée et médiatrice Animale.

Pour l'année 2021, l'association a accueilli 131 enfants et adolescents exposés et co-victimes de violences conjugales en entretien individuel et 103 familles, comprenant essentiellement les mères victimes de violences conjugales.

Parmi ces 131 enfants :

- 35 enfants ont participé aux ateliers marionnettes, musiques et contes deux mercredis par mois de janvier 2021 à décembre 2021. Il y avait trois ateliers proposés avec en moyenne entre 6 et 7 enfants présents. Trois groupes sont mis en place avec trois tranches d'âges différents : les 3/5 ans, les 6/8 ans et les 9/12 ans.
- 18 mères en parallèle des ateliers de marionnettes ont participé à des ateliers d'accueil de parent dans le cadre d'un soutien à la Parentalité. Elles étaient entre 6 et 7 par groupe. Les grands parents et tiers dignes de confiance pouvaient y participer. Trois groupes ont également été mis en place.
- 6 jeunes filles de 12 à 18 ans ont participé de mai à décembre 2021 à un atelier animé par une danseuse, chorégraphe et une psychologue à raison de deux ateliers par mois.

- 6 autres jeunes filles de 12 à 18 ans ont participé de mai à décembre 2021 à un atelier animé par une médiatrice et une psychologue autour de l'écriture et du jeu théâtral.

- 34 enfants ont participé à des ateliers, contes, enfants de parents séparés et mères-bébés deux lundis par mois avec des entrées et des sorties. Les enfants étaient entre 5 et 6 par atelier. Trois groupes différents étaient proposés.

- 20 familles ont participé à des entretiens familiaux avec des entrées et sorties dans le cadre d'un soutien à la parentalité.

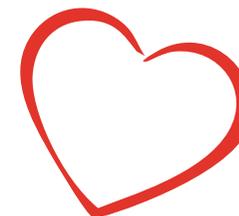
- 19 familles ont bénéficié de la médiation animale dans un lieu propice à la nature à Lespignan avec une éducatrice, spécialisée en médiation Animale.

- 35 femmes victimes ont bénéficié de soins de reconstruction de l'image de soi avec une Aide-Soignante, socio-esthéticienne.

- 131 enfants ont été reçus avec leurs mères dans le cadre de permanences individuelles les mardis matin et les vendredis matin pendant 4 heures avec des entrées et sorties dans le cadre d'un accompagnement et soutien à la parentalité. Les enfants sont reçus en moyenne deux fois par mois au début de la prise en charge, puis tous les mois. Certains dont la problématique est plus grave ont bénéficié d'une consultation par semaine sur une courte durée puis ensuite espacée.

Depuis 2019, l'association dispense trois cycles de sensibilisation auprès des professionnels du territoire autour de la problématique des enfants co-victimes de violences conjugales.

Lors de ces temps de formation, il est organisé une fois par an une journée d'étude en direction de l'ensemble des professionnels du territoire. En 2021, Edouard Durand, Ernestine Ronai et Karen Sadlier (experts dans ce champ clinique spécifique) sont venus nous aider à mieux appréhender ces accompagnements singuliers.



HALTE POUCE

L'association halte pouce un espace dédié aux familles, aux aidants et aux personnes porteuses de handicap. Elle vous aide à formuler vos besoins (orientation, scolarisation, modalités de répit, ...) et à vous repérer dans le secteur médico-social (IME, SESSAD, CLIS, AVS...). L'association vous aide également dans vos démarches administratives (dossier MDPH, rédaction du projet de vie, procédure tutelle et curatelle, ...).

Halte pouce propose une journée par mois de permanence à la Maison de la Parentalité. En 2021, 12 rendez-vous ont été honorés dont 3 visites à domicile.

Les demandes concernaient 6 enfants en situation de handicap et 2 adultes en situation de handicap. Une des familles a été rencontrée à plusieurs reprises. Elles ont sollicité halte pouce pour des raisons différentes. La plupart pour une aide dans la constitution des dossiers MDPH, une demande de répit estival et d'accueil en centre de loisirs. Le rôle de l'association a été de les informer de leurs droits (notamment au niveau de la MDPH), de se mettre en relation avec les partenaires pour trouver des solutions et aussi pour construire un parcours alternatif en attendant la solution médico-sociale.

Les visites à domicile ont eu lieu quand les familles ne pouvaient pas se déplacer sur la Maison de la Parentalité. Par exemple, quand le proche aidant était seulement disponible pendant sa pause déjeuner ou quand il était impossible de se déplacer avec la personne en situation de handicap.

CONCLUSION

Véritable lieu ressource, la Maison de la Parentalité est un service repéré au niveau du territoire Biterrois tant par les familles que par les professionnels.

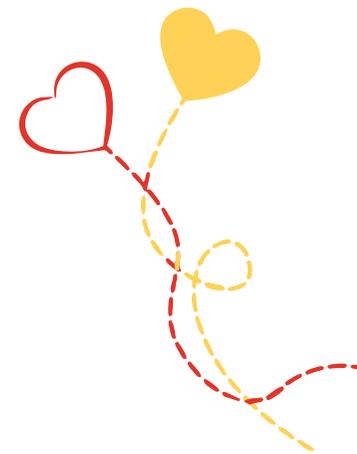
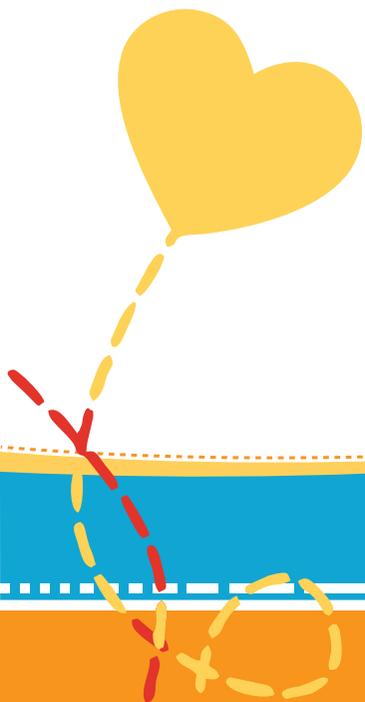
La spécificité de la structure et la qualité de l'accueil qui y est donné sont connues. Les familles attendent beaucoup des actions qui leur sont proposées en termes d'accompagnement.

Il est difficile d'estimer le nombre de familles bénéficiaires de ce service. En effet, chaque action est pensée pour être une porte d'entrée et répondre à des besoins différents afin de satisfaire le plus grand nombre de familles possible, défavorisées, insérées, monoparentales, traditionnelles, ...

Ce qui ressort des bilans faits avec les familles et les partenaires, c'est la grande satisfaction face à ce service rendu. L'offre est utile, pertinente, efficace. Elle atteint ses objectifs.

Nous nous efforçons de reconnaître en chacun un interlocuteur singulier, et de lui offrir une place qu'il peut occuper s'il le désire.

Nous voulons offrir un accueil chaleureux, ouvert, qui laisse à chacun la liberté de s'installer, de revenir, s'il le désire.





MAISON de la PARENTALITÉ

 34 rue Etienne Dolet - 34500 BÉZIERS
(proche de la place St Aphrodise)
04 67 36 82 25 - 06 82 87 47 19 - maison.parentalite@beziers.fr

